

HABILITATION ÉLECTRIQUE

Recyclage

Recyclage du personnel habilité BR et BC limité à la « Détection »

- Objectifs :** Actualiser les connaissances sur les interventions générales et / ou des consignations en BT suivant les exigences de la norme NF C 18-510.
- Public concerné :** Personnels devant assurer des interventions et / ou des consignations pour effectuer de la détection en BT.
- Prérequis :** Savoir lire, écrire et parler le français (*formation adaptée possible sous condition*).
Être habilité BR et BC limité à la détection.
La participation à la formation nécessite d'être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés
Ces prérequis seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation. Un test théorique participera à cette vérification.
- Durée :** 1 jour (7 heures).
- Pédagogie :** La progression pédagogique s'appuie sur les exposés d'un module commun (rappels) et d'un module propre à l'habilitation recherchée.
La formation comprend une partie théorique et une partie pratique.
Cette formation est réalisée par des formateurs formés et qualifiés dans le domaine de l'électricité et de la maîtrise des risques.
30 % du temps est consacré à la pratique, à la mise en situation et à l'évaluation.
- Évaluation des acquis :** Évaluation théorique et pratique
- Outils pédagogiques :** Salle de cours équipée de vidéoprojecteur, écran.
Plateau d'équipements techniques pour mise en situation.
- Accessibilité :** En cas de restriction médicale ou autres restrictions, un plan de compensation individuel pourra être mis en œuvre en amont de l'inscription, sur demande et sur validation de la faisabilité technique.
- Dotation du stagiaire :** Documents, vêtements et EPI nécessaires **voir la liste détaillée au verso.**
- Documents de fin de formation :** Attestation de formation et avis après formation
- Lieu :** PONT-DU-CHÂTEAU (63).

CONTENU DU STAGE

RAPPELS SUR LA RÉGLEMENTATION

- Les risques électriques
- La consignation
- Les interventions BT
- Dispositions générales – les acteurs
- Le déroulement d'une intervention BT Générale « BR »
- Le déroulement d'une consignation BT « BC »

TRAVAUX PRATIQUES

- Interventions sur installations (*Éclairage Public*).
- Consignation sur installations (*Éclairage Public*)

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription.

DOCUMENTS QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Titre d'habilitation électrique (**habilitation B2 ou B2 V « Détection »**).

VÊTEMENTS ET EPI QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Vêtements de travail (*couvrant les bras et les jambes, non propageur de la flamme et ne comportant pas de pièces conductrices, NF EN 61482-2 et NF EN ISO 14116*).
- Paire de chaussures de sécurité (*NF EN ISO 20345*).
- Casque d'électricien avec jugulaire (*NF EN 397*) et équipement de protection oculaire et faciale (*NF EN 166*).
- Paire de gants composites (*à la taille du stagiaire, NF EN 60903 classe 00 ou 0*).

OU

- Paire de gants isolants 500 V en latex pour électricien (*à la taille du stagiaire, NF EN 60903 classe 00 ou 0*).

+

- Paire de surgants pour électricien en cuir à crispin (*à la taille du stagiaire, NF EN 388*).
- Paire de gants de manutention (*à la taille du stagiaire*).